

AGE CONSULTANTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 rue Edmond Rostand
51100 REIMS
382616183 RCS REIMS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 15 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quinze décembre,
A onze heures,

La société SIONNEAU, Associée unique, représentée par Monsieur Damien SIONNEAU, agissant en qualité de Président, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Propriétaire de la totalité des 510 parts sociales de 16,60 euros composant le capital social de la Société AGE CONSULTANTS,

Associée Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et de la durée de l'exercice en cours,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 décembre. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de six (6) mois et sera clos le 31 décembre 2025.

L'Associée Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 5 - DUREE des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 5 – DUREE

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par la loi et les présents statuts.

ARTICLE 5.1 – EXERCICE SOCIAL

Chaque exercice social a une durée d'une année, (douze mois) qui commence le 1er janvier et se finit le 31 décembre. »

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Damien SIONNEAU
Gérant

Damien SIONNEAU